

La commission locale appelée par l'Instruction Ministérielle du 27 Mars 1878 à réviser l'armement du Camp retranché de Lyon et composée comme il suit :

<i>Sûter,</i>	<i>Colonel Directeur d'Artillerie</i>
<i>Dhombres,</i>	<i>Colonel Directeur du Génie</i>
<i>Varaigne,</i>	<i>Lieutenant Colonel, chef du Génie</i>
<i>Morio,</i>	<i>Chef d'Escadron de l'Artillerie du 3^o Secteur</i>
<i>Bobet,</i>	<i>Chef d'Escadron de l'Artillerie du 2^o Secteur</i>

Après avoir connaissance, des lieux, plans et documents qui intéressent la place, a adopté l'exposé, les considérations et conclusions suivantes :

Chapitre I

Importance et rôle de la place :

L'importance de la place de Lyon et le rôle qu'elle peut être appelée à jouer, en cas de guerre, sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'entrer dans de grands développements à ce sujet.

Lyon est la deuxième ville de France. Sa population est de 300 000 habitants. Elle renferme de nombreuses industries, dont les ramifications s'étendent, sinon seulement dans les bassins de la Saône et du Rhône ; mais encore dans toute la France et dont les transactions ont eu, et ont encore, une place considérable sur les principaux marchés du globe.

La situation géographique de Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône en fait le centre naturel du bassin de ces deux grands cours d'eau, et le point de croisement de toutes les voies de communications qui les traversent. Il en part huit routes nationales et un pareil nombre de voies ferrées.

Lyon est le centre de défense de notre frontière avec l'Italie. En cas de guerre avec l'Allemagne, cette grande place est naturellement indiquée pour servir de point de départ aux opérations à diriger contre le flanc d'un ennemi s'avancant dans la direction de Paris.

Enfin, en cas de guerre avec l'Italie et l'Allemagne, Lyon occupe sur le flanc de la ligne que devraient suivre les armées ennemies pour opérer leur jonction en territoire français, une position tellement menaçante que le premier objectif de ces armées devra être de la réduire à l'impuissance. L'histoire des trois invasions qui ont foulé le sol national depuis le commencement du siècle est d'accord avec les considérations qui précèdent. En 1814 Bubnos vint attaquer Lyon dès le début des opérations en deçà de la frontière. Il fut repoussé et rejeté sur Penexo, son point de départ, mais la coalition détacha de sa grande armée de 70 000 hommes qui sous les ordres du prince de Hesse, descendit la rive droite de la Saône, débusqua les défenseurs des positions qu'ils occupaient à hauteur de Limonest, et entra dans la ville en vertu d'une capitulation signée le 20 Mars 1814 juste trois semaines avant l'abdication de Fontainebleau.

En 1815, la résistance que Suchet avait organisée en Savoie et dans le Dauphiné arrêta l'armée autrichienne sur cette frontière, où nos troupes avaient même l'avantage lorsque le désastre de Waterloo vint paralyser leurs efforts : l'ennemi s'avança sur Lyon par la route du Dauphiné, et une capitulation lui ouvrit les portes de la Ville où il entra par les ponts des Brotteaux et de la Guillotière.

Pendant la guerre de 1870-1871, le théâtre des hostilités ne s'étendit pas jusqu'à Lyon ; mais dès que les Allemands purent craindre qu'une attaque ne vint déboucher sur leur flanc gauche, ils firent occuper Dijon pour se couvrir, et il n'est pas douteux que la continuation des hostilités eut amené devant Lyon les trois corps d'Armée qui opéraient dans le Jura sous les ordres de Manteuffel.

Il paraît sage de considérer que Lyon peut avoir à se défendre contre une invasion venant, soit de la frontière d'Italie, soit de la frontière d'Allemagne.

L'attaque venant de la frontière d'Allemagne peut descendre la vallée de la Saône, en opérant sur les deux rives du cours d'eau : elle peut également étendre ses opérations jusqu'à la vallée du Rhône, surtout si elle doit donner la main à une attaque de la frontière d'Italie : dans ce cas elle franchirait le Rhône dans la partie supérieure de son cours et opérerait sur les deux rives du fleuve. Quand à l'attaque venant de la frontière d'Italie, elle peut venir par la route du Dauphiné, ou par la vallée du Rhône, cette dernière hypothèse, bien que la moins probable, serait surtout admissible si l'invasion abordait à la fois notre frontière par les diverses routes qu'en ouvrent l'accès employait une partie de ses forces à maîtriser les défenses de la Savoie pendant que la partie la plus sérieuse de son armée soumettrait la Provence et que son matériel de siège remonterait la vallée du Rhône. Le gros des forces ennemies opérerait sur la rive gauche du fleuve ; mais ces opérations s'étendraient à coup sûr sur la rive droite.

Lyon peut donc être abordé de toutes parts; mais suivant toute probabilité, l'attaque par la rive droite du bas Rhône ne serait qu'une diversion et ce n'est pas de ce côté qu'il faut craindre de voir se porter les efforts les plus considérables de l'ennemi.

Chapitre II

Genre d'attaque probable :

Quel que soit le côté par lequel arriveront les armées envahissantes, l'investissement de la place sera une opération très considérable. Si la défense occupe Millery et commande Givors, la ligne d'investissement n'aura pas moins de 160 kilomètres, à travers un terrain parfois difficile. Il n'entre pas dans le programme de la commission d'armement d'indiquer les dispositions à prendre pour empêcher cet investissement. Cette question a fait l'objet d'autres études qu'il n'est pas nécessaire de présenter à nouveau pour faire ressortir les difficultés de l'opération et la tendance qu'aura l'ennemi à commencer ses attaques avant qu'elle soit complètement effectuée. Il sera surtout conduit à agir de la sorte s'il peut occuper sans coup férir des positions susceptibles de recevoir des batteries incendiaires efficaces.

L'attaque par bombardement est donc la première à redouter, ses effets peuvent être désastreux pour la défense d'une cité populeuse, riche et par suite très impressionnable. Le bombardement pourrait précéder une attaque de vive force sur un des points faibles du périmètre défendu, ayant pour but de percer la ligne de défense du camp retranché pour ébranler le moral des défenseurs, rapprocher les batteries incendiaires et les établir sur des points plus menaçants.

Ce n'est qu'après l'insuccès de ces tentatives, ou devant l'impossibilité où il se verra de les entreprendre avec quelques chances de succès que l'ennemi dirigera des attaques régulières contre un ou plusieurs points du camp retranché, et cherchera à se rendre maître de la place par des opérations méthodiques.

Chapitre III

Indications générales sur les diverses parties de la fortification et description sommaire du terrain environnant.

Lyon est défendu par une enceinte continue et par une série d'ouvrages récemment construits de manière à constituer en avant de l'enceinte un vaste camp retranché, dont le

périmètre n'a pas moins de 66 kilomètres de développement. Les deux grands cours d'eau qui se réunissent dans la ville même divisent le terrain à défendre en trois parties bien distinctes qu'il convient d'envisager séparément.

Sur la rive droite de la Saône, l'enceinte part du clos St Georges, un peu en aval du pont d'Ainay, remonte sur le plateau de Fourvières qu'elle entoure et vient rejoindre la Saône au dessous du rocher de Pierre Scize. A droite de cette enceinte, et sur l'arête d'un contrefort qui s'étend le long du cours d'eau de la Saône se trouvent les ouvrages de Loyasse et de Vaise. En cas de mise en état de défense ces deux ouvrages feraient partie intégrante de l'enceinte qui reliait à la Saône un peu en aval du pont Mouton : la continuité de cette enceinte serait obtenue, entre Loyasse et le bastion 4, par le mur du cimetière qui appuie la lunette du fossoyeur : entre les deux ouvrages on utiliserait des murs de clôture existants ; et, entre Vaise et la Saône on établirait une palissade.

Entre Saône et Rhône, l'enceinte est formée par les ouvrages de Caluire, Montessuy, le Bel Air et le Rhône.

Sur la rive gauche du Rhône, l'enceinte est formée par les ouvrages du haut Rhône, de la Tête d'Or, des Charpennes, des Brotteaux, de Villeurbanne des hirondelles de la Motte, du Colombier et de la Vitriolerie et par les courtines intermédiaires.

Toute cette enceinte est bien flanquée et a des escarpes revêtues sur toutes les parties où les fossés ne sont pas remplis d'eau. Elle est très suffisante pour résister à une attaque de vive force ; elle arrêterait même fort longtemps un ennemi qui l'attaquerait régulièrement ; mais elle est absolument impuissante à protéger la place contre un bombardement.

A gauche de l'enceinte de la rive droite de la Saône et sur un contrefort qui longe la partie inférieure du cours de cette rivière se trouvent les ouvrages avancés de St Irénée le petit et Ste Foy de cette dernière enceinte, et au-delà du faubourg de Vaise se trouve le fort de la Duchère. Ces ouvrages sont trop près de la place pour interdire à l'ennemi l'accès des positions favorables à un bombardement.

Après les événements de 1871, on a construit en avant de cette enceinte et à une distance qui varie de 5 à 8 kilomètres, une série d'ouvrages détachés formant une ligne de défense à l'appui de laquelle les troupes de la garnison chassées des positions avancées, devraient lutter contre l'assiégeant jusqu'à l'épuisement complet de leurs ressources. La configuration tourmentée du terrain sur lequel on a dû s'asseoir, a eu pour conséquence de compliquer le tracé du périmètre du camp retranché, et de varier les dispositions spéciales de chaque ouvrage.

Sur la rive droite de la Saône et du Rhône, le camp retranché s'appuie au Rhône, au village d'Irigny, un peu en avant duquel est construit l'ouvrage de Champvillars qui bat le ravin en avant d'Irigny, donne des feux sur le terrain des attaques entre Solaise et Feyzin, et croise ses feux sur les positions de la rive gauche du Garon, avec l'ouvrage construit à 600 mètres de distance seulement sur sa droite, pour occuper le mamelon de Montcorin.

Les ouvrages de Champvillars et Montcorin sont tellement rapprochés qu'on peut les considérer comme intimement liés l'un à l'autre et remplaçant avantageusement d'ailleurs un gros ouvrage que la configuration du sol ne permettait pas d'établir. Pour compléter les

vues de Champvillars sur le fond de la vallée du Rhône il serait nécessaire de construire une batterie à Damette un peu en arrière d'Irigny. Cette batterie placée très en arrière de la ligne de bataille, serait bien couverte par le village d'Irigny.

L'ensemble, Damette, Champvillars, Montcorin a, sur sa gauche, sur son front et sur les pentes orientales de Côte Lorette qui se trouvent vers sa droite, des vues aussi satisfaisantes que possible : les seuls couverts dangereux sont ceux du ravin de Vernaison : ils commencent à deux kilomètres en avant de Champvillars. On ne peut en défricher l'accès à l'ennemi que par des postes avancés ou par des feux courbes.

À droite de Montcorin la ligne de défense est coupée perpendiculairement par le contrefort allongé de Côte Lorette, que l'on a dû occuper pour un ouvrage placé à hauteur d'un feu en avant du village de St Genis Laval. L'arête fort étroite du contrefort se prêtait mal à l'assiette d'un ouvrage : la position sur laquelle on a dû l'établir pour trouver un emplacement à peu près convenable présente l'inconvénient de se trouver un peu en retrait par rapport aux ouvrages collatéraux, on devrait en cas de prise en état de défense occuper la pointe même du contrefort, et y placer 2 ou 3 pièces de campagne derrière un épaulement, avec un petit abri blindé. L'ouvrage construit a des vues parfaites sur sa gauche, sur sa droite, il voit bien les pentes orientales du terrain au-delà du vallon qui lui est parallèle, mais il voit mal les pentes mêmes de Côte Lorette ; cet inconvénient n'est d'ailleurs pas bien sérieux puisque les pentes sont prises à revers par la position de l'Orme, que l'on occupe.

Entre le vallon qui longe du côté de l'Orme le contrefort de Côte Lorette et le ravin de l'Iseron, se trouve le massif de Chaponost. Bien que, dans cette région la direction générale des eaux soit de l'Ouest à l'Est, la configuration du terrain est telle qu'il présente une crête perpendiculaire à cette direction générale. Tous les points les plus intéressants au point de vue militaire sont l'Orme, le Clos Roux et le Bruissin. Pour trouver sur le terrain en avant des positions aussi élevées que celle du Clos Roux, il faut aller jusqu'à 4 kilomètres, au-delà de Brindas. Cette crête était naturellement indiquée pour y faire passer la ligne de défense, et on l'a adoptée. Les positions de l'Orme et du Clos Roux doivent recevoir chacune un ouvrage fermé, les projets de ces ouvrages sont arrêtés ; mais l'exécution ajournée.

L'ouvrage de l'Orme comporte sur sa gauche une batterie annexe spécialement destinée à voir les pentes occidentales du contrefort de Côte Lorette. L'ouvrage du Bruissin est en voie d'exécution : il comporte sur sa droite une batterie détachée qui complète les vues de l'ouvrage assez limitées de ce côté.

Entre le Bruissin et le Massif du Mont d'Or se trouve une vaste trouée de 8 à 10 kilomètres de largeur, sillonnée par un grand nombre de cours d'eau qui descendent vers la place et qui viennent, soit se jeter dans l'Iseron, soit se réunir dans la plaine de Vaise ; Le choix des emplacements à occuper pour fermer cette trouée présente des difficultés assez sérieuses, car par suite des nombreux et profonds ravins qui sillonnent ce terrain, il n'existe pas une seule position qui aie des vues bien découvertes devant elle, et d'un autre côté comme tous les ravins descendent vers la ville, et que le terrain suit la pente générale de ces ravins, les positions que l'on peut proposer sont en général dominées par les terrains en avant.

Aucun ouvrage permanent n'a jusqu'à ce jour, été construit entre le Bruissin et le Verdun, et il faut admettre que l'on y suppléerait au moyen d'ouvrages improvisés. Après de nombreux tâtonnements, la commission locale a proposé comme solution la plus satisfaisante la construction de trois ouvrages fermés, à la Bruyère, à Chapoly et au Paillet, et de trois batteries, l'une à Monteclard et les deux autres à droite et à gauche du village de Dardilly-Bas.

Ces deux batteries feraient d'ailleurs partie de l'organisation défensive du village. Entre Dardilly et Chapoly, la défense disputerait le terrain à pied, en engageant la lutte à la lisière même du bois de l'Etoilée, et en disputant successivement les positions du Carriot et du Raves : en dernière analyse, si elle était délogée, elle trouverait à Fons Lacour, une position presque en deuxième ligne, où elle serait bien abritée et appuyée et d'où elle fermerait la trouée entre Monteclard et Dardilly-bas.

Les ouvrages à construire à Chapoly et au Paillet sont étudiés en tous détails et il suffirait de deux mois de travail pour les exécuter et les mettre en état de recevoir leur armement. La question de la Bruyère est moins avancée, mais dans quelques semaines les projets de cet ouvrage seront également terminés.

Le Mont d'Or est un massif montagneux d'environ 6 kilomètres de long sur 4 kilomètres de large, situé à 5 kilomètres environ au nord de l'enceinte de la place, dont les pentes orientales descendent directement dans la Saône.

Le massif du Mont d'Or a des propriétés très remarquables au point de vue de la défense de la partie nord du camp retranché de Lyon, de celle par où arriverait l'attaque d'une armée allemande descendant la vallée de la Saône. Il présente de nombreuses positions d'où l'on prend des vues de revers sur le terrain de la rive gauche de la rivière : il commande la plaine d'Anse jusqu'à l'Azergues, et il domine toute la trouée que s'étend jusqu'au Bruissin avec une supériorité de commandement de plus de cent mètres.

Le Mont d'Or comprend cinq masses principales : le Mont Verdun qui affecte la forme d'une crête allongée perpendiculaire au cours de la Saône, dont les trois points saillants sont le sommet 625, le mamelon de la Garenne et le mamelon du Calvaire, côté 465, le point 625 est occupé par un très gros ouvrage qui renforce, à sa gauche une batterie, dite des carrières, construite sur un replat inférieur de la montagne, pour mieux voir les terrains rapprochés des pentes.

Le Mont Thou affecte également la forme d'une crête parallèle à celle du Verdun, dont elle est séparée par le ravin de Poleymieux : la partie la plus élevée de cette crête cotée 612, est occupée par une petite batterie, avec corps de garde vouté. Cette batterie n'est guère qu'un poste de surveillance. A l'autre extrémité on trouve un mamelon, coté 429, qui voit l'entrée de la vallée de Poleymieux, domine le cours de la Saône et a des vues de revers sur les terrains de la rive gauche, en avant de Sathonay : en arrière de la crête du Mont Verdun se trouve le pâtre du Mont - Ceindre séparé du précédent par une vallée demi-circulaire, très large et peu profonde, au milieu de laquelle se trouve le village de St Romain de Couzon. Sur la corne orientale du Mont - Ceindre on a construit une batterie, sans réduit ni logements et qui porte le nom de batterie de la Fréta : elle a pour but de battre la vallée de

la Saône jusqu'à Neuville, de fouiller les ravins de Rochetaillée et de Fontaine, sur le front de Sathonay ; et enfin de donner des feux dominants sur le terrain des attaques en avant de Sathonay.

Les deux dernières masses du Mont-D'or sont celles du Narcel et celle de la Roche St – Fortunat, qui barrent la première vallée de Poleymieux, et la seconde celle de St Romain. Sur le Narcel on a construit une batterie analogue à celle du Mont Thou, ayant pour but principal de battre le fond de la vallée de Poleymieux : malheureusement cet objectif est assez mal rempli, par suite des nombreux replis du terrain qui masquent les vues de l'ouvrage.

On peut reprocher à l'occupation des Carrières, du Verdun, du Marcel, du Mont Thou et de la Fréta de ne pas utiliser suffisamment les propriétés du Mont d'Or, pour bien commander la plaine et le cours de la Saône jusqu'à Trévoux, de ne pas interdire l'accès du massif par le fond de la vallée de Poleymieux ; et enfin de ne pas prendre sur la rive gauche de la Saône des vues de revers aussi efficaces qu'il serait possible en utilisant mieux les propriétés du terrain. Pour ces motifs, la commission locale de défense a proposé d'occuper toute l'arête du Mont – Verdun, et de construire un ouvrage au point 429. L'occupation de l'arête du Verdun comporterait la construction de deux réduits, entourés d'un chemin couvert sur les deux mamelons de la Parenne et du Calvaire, et de deux batteries l'une au col qui sépare ces deux ouvrages, et l'autre, au col qui sépare la Parenne du Mont Verdun. Au point 429, on construirait un ouvrage fermé, susceptible de se défendre par lui-même, et organisé de manière à battre l'entrée de la vallée de Poleymieux ainsi que les terrains de la rive gauche de la Saône.

Le plateau entre Saône et Rhône affecte la forme générale d'un secteur d'environ 60° d'ouverture angulaire, raccordé d'une part avec la Saône par une série de ravins assez resserrés, qui portent les noms de ruisseau de Sathonay, ruisseau de Fontaine, ruisseau des Echets, ruisseau de Neuville : le moins long de ce ravin, celui de Sathonay a 3 kilomètres de longueur, celui des Echets en a plus de dix, et prend naissance dans un marais qui s'étend à 3500m en avant de Vancia, et qui n'a pas moins de 4 kilomètres de long et 2 kilomètres de large. Du côté du Rhône, le plateau se relie à la vallée par des pentes assez raides, en général parallèles au cours du fleuve et où se trouvent que des ravins de très peu de longueurs.

Au milieu du secteur, et un peu plus près du Rhône que de la Saône, la position de Vancia a été occupée par un grand fort, puissamment organisé, et qui, est la clef de toute la défense de cette partie du camp retranché. A 2500m, sur sa gauche on a construit tout près du village de Sathonay, une batterie de 8 pièces, destinée à étendre la ligne d'artillerie qui pourrait avoir à agir sur le terrain en avant de Montanay. La batterie de Sathonay n'a que des vues très incomplètes sur sa gauche : aussi la commission locale a-t-elle proposé de la renforcer par une autre batterie improvisée, que l'on construirait à 7 ou 800 mètres sur sa gauche, et qui comporterait deux branches distinctes et indépendantes, dont l'une doublerait l'action de la batterie principale sur les terrains de Montanay et dont l'autre aurait pour but unique de surveiller la partie inférieure des pentes orientales du Mont-D'Or. La

batterie de Sathonay n'est pas organisée pour recevoir des fusiliers, on admet que la défense d'infanterie de ce côté se ferait par de petits postes organisés tout le long de la rive gauche du ravin de Fontaine depuis le village de Fontaine jusqu'à la Croix de Bucy.

A environ trois kilomètres sur la droite de Vancia et sur la pointe d'un contrefort dominant la vallée du Rhône on a construit l'ouvrage de Sermenaz, organisé pour recevoir de l'Infanterie et l'Artillerie, de manière à se défendre par lui-même. L'ouvrage de Sermenaz a des vues peu étendues sur le plateau : son action s'exerce principalement sur les pentes qui descendent vers le Rhône et sur la rive gauche du fleuve.

Si l'on tient compte des vues de revers du Mont d'Or, on est conduit à considérer comme peu probable une attaque sur la gauche de Vancia : la droite de cette position beaucoup plus vulnérable : le terrain présente de nombreuses ondulations qui créent des couverts favorables à l'assaillant, et lui permettent de cheminer presque à couvert jusqu'à quelques centaines de mètres de l'ouvrage : de plus l'ouvrage de Sermenaz ayant des vues très limitées sur le plateau, son artillerie ne croiserait pas facilement ses feux avec ceux de Vancia : enfin, lorsque l'ennemi arriverait à hauteur de Neyron, les communications directes entre Vancia et Sermenaz seraient supprimées et les deux ouvrages faciles à isoler l'un de l'autre. Pour ces motifs la commission locale de défense a proposé d'appuyer la droite de Vancia par un ouvrage aussi solide que possible à construire au moment du besoin. Cet ouvrage étendrait la ligne d'artillerie de la défense et servirait de point d'appui à l'occupation du village de Neyron.

Sur la rive gauche du Rhône s'étend une vaste plaine d'alluvions, dans laquelle s'élèvent un certain nombre de massifs ou îlots dont le relief au-dessus du niveau général est d'environ 30 mètres. Deux de ces massifs, celui de Bron et celui de Feyzin, Vénissieux, Corbas se trouvent dans le périmètre indiqué par les données générales qui ont servi de base à l'organisation du camp retranché de Lyon, et on en a occupé les parties les plus avancées le massif de Bron a environ 3 kilomètres de largeur et autant de longueur, il domine généralement la plaine, sauf à son angle S.E, où il se prolonge par une langue de terre assez étroite, qui aboutit au village et aux positions de St-Priest, où elle s'élargit et se relève assez pour présenter des commandements d'une trentaine de mètres sur le plateau de Bron. La défense du massif se compose d'un gros ouvrage, construit sur la partie la plus saillante : et de deux batteries destinées à lui servir d'appui, l'une à droite l'autre à gauche. Ces trois ouvrages voient très bien le terrain en avant et sur les côtés du massif ; à gauche toutefois, les Balmes viennoises qui limitent la plaine de Vaux en Velin, et la dominent d'environ 10 mètres, créent un couvert de près d'un kilomètre de largeur, sur lequel l'ouvrage de Sermenaz ne peut exercer une action qu'à trop grande distance pour qu'elle soit bien efficace. Dans l'état actuel et si l'on bornait la défense à l'occupation des ouvrages construits, l'assaillant pourrait, en partant de Décines, s'avancer à l'abri des Balmes viennoises jusqu'à Cusset et Villeurbanne, d'où il gagnerait Montchat et se trouverait à la gorge de Messognas et de Bron sans presque avoir eu à compter avec les ouvrages construits. Aussi la commission locale de défense a-t-elle considéré comme

indispensable la construction d'un ouvrage solide en avant du village de Cusset, à la tête de la digue qui porte le même nom.

Le massif Corbas – Feyzin – Vénissieux affecte la forme d'un triangle dont la pointe, tournée vers la place domine le village de St Fons, et dont la base, est limitée par les Balmes qui descendent vers la plaine de l'Ozon et par le ravin de Feyzin. On a occupé les deux extrémités de cette base par les deux ouvrages de Corbas et de Feyzin.

L'ouvrage de Corbas forme une saillie assez considérable et l'on peut craindre que l'ennemi s'établissant à St-Priest, Mions, Chapoly et l'Allemande, ne dirige sur lui des feux convergents d'artillerie, et ne cherche à l'écraser de projectiles. C'est assurément le point faible de cette partie du camp retranché, mais la nécessité de bien appuyer la gauche de Feyzin et de voir la plaine de l'Ozon n'a pas permis d'abandonner cette position à l'ennemi. S'il arriverait à s'en rendre maître, ce ne serait qu'au prix de grands sacrifices, et après une grosse perte de temps. On devrait alors s'estimer heureux de l'avoir autant gêné et on reprendrait la lutte sur les positions de Feyzin et Vénissieux.

L'ouvrage de Feyzin a de bonnes vues sur le plateau de Solaise et sur la majeure partie des vallées de l'Ozon et du Rhône ; la configuration du terrain n'a pas permis de lui faire découvrir le fond du ravin qui coule sur son front, ni celui de deux petits ravins secondaires qui y versent leurs eaux. La commission locale de défense a dû proposer de compléter la défense de la position en occupant le cimetière de Feyzin, qui supplée à l'insuffisance des vues de l'ouvrage. L'ouvrage du cimetière, étant très restreint et dominé, ne saurait être défendu que par de l'infanterie et par de l'artillerie de campagne à mettre sous des abris si l'ennemi l'attaquait trop vigoureusement avec son canon de siège.

Quelques parties de Balmes, de Solaise échappent aux vues de Feyzin, il a été admis que l'on construirait, en deuxième ligne, sur la position de la Tour, une batterie destinée à les éclairer complètement, et, en outre, à compléter l'action de l'artillerie du fort sur le plateau et le village de Solaize.

Pour compléter les indications qui précèdent, et permettre de bien se rendre compte de la valeur exacte des vues des ouvrages on a sur une carte au 1/40000 indiqué par des teintes de diverses couleurs, les parties du terrain vues et cachées de chaque ouvrage dans un rayon de 3 kilomètres en avant de chacun d'eux. Un coup d'œil sur cette carte fixera les idées à cet égard mieux qu'aucun exposé, et donnera le dernier mot de la plupart des questions relatives à l'occupation du terrain.

La commission supérieure de défense a en outre admis que les défenses du camp retranché seraient complétées par la construction au sud du village de Millery d'un ouvrage isolé destiné à commander les ponts de Givors.

Chapitre IV

Renseignements concernant les voies de communication, le cercle d'investissement, les emplacements probables des camps, des cantonnements, des parcs, des batteries de siège de première et de deuxième position, les points d'attaque probables, les positions extérieures que la garnison devra occuper et défendre.

Les voies de communication par lesquelles des troupes peuvent arriver à Lyon et y amener le matériel qui leur est nécessaire sont de trois natures différentes. Cours d'eau, chemins de fer et route de terre.

On peut organiser un service de navigation sur Lyon par trois voies distinctes : par la partie inférieure du Rhône, en remontant son cours depuis la mer par le canal St Louis, par la partie supérieure du même fleuve depuis Seyssel ou le lac du Bourget : et enfin par la Saône, depuis Gray.

Ainsi qu'on l'a dit précédemment, 8 lignes de chemins de fer viennent converger sur Lyon : Ces lignes sont les suivantes :

1° Ligne de Dijon par la rive droite de la Saône

2° Ligne de Lons-le Saunier par Bourg et le plateau de la Bresse

3° Ligne de Genève par Culoz et Ambérieux

4° Ligne de Grenoble par la Tour du Pin

5° Ligne de Marseille par la rive gauche du Rhône

6° Ligne de Brioude par St Etienne et Givors

7° Ligne de Clermont-Ferrand et Montbrison par la vallée de Brévenne et L'Arbresle

8° Ligne de St Germain des Fossés, par Roanne et l'Arbresle

La ligne de Dijon se réunit à la ligne de Lons le Saulnier par l'embranchement de Dôle, Mouchard et Poligny : par l'embranchement de Chalons à Lons de Saulnier et à Bourg, et par l'embranchement de Macon à Bourg.

La ligne de Lons-le Saulnier se réunit à la ligne de Genève par l'embranchement de Bourg à Ambérieux.

La ligne de Genève ne se relie pas, en ce moment, à celle de Grenoble, mais plusieurs embranchements sont en projet pour établir cette liaison. D'ailleurs, on construit en ce moment une ligne entre Lyon et St-Genis, à laquelle il serait facile de souder la ligne de Genève, en utilisant un chemin de fer d'exploitation d'Ambérieux à Amblagnieux qui traverse le Rhône près de cette dernière localité, et en construisant dix kilomètres environ de ligne en terrain peu accidenté.

La ligne de Grenoble se relie à la ligne de Marseille par les deux embranchements de Rivié à St Rambert d'Albon et de Moirans à Valence.

*La ligne de Marseille se relie à celle de Brioude par l'embranchement de Chasse à Givors
Les trois dernières lignes de Brioude, Clermont-Ferrand et St Germain des Fossés sont réunies par les deux embranchements de Brioude à Saint Germain des Fossés et de Saint-Etienne.*

Enfin la ligne de Saint Germain de Fossés se réunie à celle de Dijon par Moulins, Paray le Monial et Mâcon.

*Quant aux voies de terre, elles sont extrêmement nombreuses et traversent le pays dans tous les sens, aussi dans les directions qui convergent vers la place, que dans celles qui relient entre elles ces diverses lignes convergentes. On peut admettre d'une manière générale, que l'ennemi trouvera partout des routes pour l'établissement de ses camps et de ses lignes d'investissement, sauf sur la rive droite de la Saône, où le pays est montueux et où les communications, sont par suite, assez rares. Ainsi l'investissement entre la montagne et de l'Yzeron et le Bruissin, ne peut se faire que par la route de Brindas à Malataverne laquelle passe à quatre kilomètres environ du Bruissin et du Clos Roux, c'est-à-dire, sous le feu de ces deux ouvrages : pour trouver une autre route parallèle au périmètre du camp retranché, il faut aller jusque dans la vallée de la Brévenne, c'est-à-dire à douze kilomètres au-delà. Nous allons traiter successivement pour chaque secteur les diverses questions posées au chapitre IV, en admettant le cas d'une attaque combiner sur les 2^{ème} et 3^{ème} secteurs
Le périmètre du camp retranché étant d'environ 60 kilomètres, exigera un corps d'investissement considérable, l'assaillant aura tout intérêt à opérer simultanément sur chaque secteur, avec des forces supérieures à celles dont peut disposer la défense. Chaque colonne sera organisée selon le terrain sur lequel elle doit opérer et les difficultés qu'elle aura à surmonter.*

Attaque et défense du 2^e secteur

La colonne chargée de l'investissement du 2^e secteur sera formée de Bourg à Pont d'Ain. Elle se dirigera sur Trévoux, St André de Corcy et Montluel avec points intermédiaires entre ces deux localités. Ces points seront :

Entre Trévoux et Saint-André : Reyrieux, Civrieux, le château de Montbillod.

Entre Saint-André de Corcy et Montluel : les fermes de Bazet et de Barveillère, le château de la Saussaie, les villages de Montet et de Jailleux

Les diverses fractions de cette colonne se dirigeront de Bourg à Trévoux, par Châtillon sur Chalaronne et les deux chemins passant l'un par Triviers, l'autre par Monsceaux et Messimy.

De Bourg à Saint-André de Corcy, par Saint-Paul de Varax, Villars-les Dombes et Saint-Marcel

De Bourg par Lent Chalamont, les Cordeliers pour gagner Pizay et Sainte-Croix,

De Pont-d'Ain à Montluel par la route de la rive gauche de l'Ain passant par Priay et Meximieux,

De Trévoux à Saint-André de Corcy, Pisay et Montluel, la 2^{ème} colonne viendra occuper les positions qui doivent former la ligne d'investissement.

Positions extérieures que la garnison devra occuper et défendre :

La garnison devra tout d'abord organiser une ligne de défense en avant de celle des ouvrages permanents. Cette ligne, ayant sa gauche appuyée aux hauteurs de Neuville, passera par Montanay, les Echets, la crête des berges qui borde les marais des Echets, depuis le village de ce nom jusqu'à l'ancienne ferme Michaux (point 300) et aura sa droite en avant du Mas Rillier.

Cette ligne de défense extérieure est presque imposée ; il serait en effet imprudent pour le défenseur de se porter en avant du marais.

Le village de Montanay et du Mas Rillier seront mis en état de défense, ainsi que la station des Echets ; le tout pourra être relié par une tranchée abri et trois batteries de campagne derrière des épaulement rapides.

L'assiégeant aura à lutter contre cette première ligne en se déployant d'une part, des Mignottières à Mionnay, de l'autre en avant de Tramoye par Pleetin et de là par les hauteurs en avant de la ferme de Margnolas dans la direction de Saint-Maurice de Beynost.

Cercle d'investissement.

Nous admettrons que le résultat de cette lutte soit favorable à l'assiégeant et que le défenseur soit obligé de se retirer.

L'armée d'investissement ne pourra pas occuper immédiatement la ligne de retranchement abandonnée par la défense, elle occupera provisoirement la ligne Montanay (point 300), Mionnay, la ferme des Raages, la rive nord de l'Etang du Pravin, Tramoye, la ferme des Bruyère et le Pleetin, la ferme de Montgriffon, le mamelon au nord du ravin qui descend de la ferme de Margnolas à Saint-Maurice de Beynost

Ce tracé à l'inconvénient d'exposer l'aile gauche qui se trouve en pointe ; l'ennemi devra donc immédiatement établir son artillerie sur les hauteurs dominantes et dans les nombreux replis du terrain afin de pouvoir occuper au bout de quelques jours sa ligne d'investissement définitive.

Cette ligne conservera à l'aile droite le tracé de l'ancienne. Le centre sera reporté en avant depuis le point 300 jusqu'à la hauteur de la ferme de Margnolas, en passant par les Echets, la lisière des taillis bordant les berges du Marais, le mamelon 306 viendra se raccorder avec l'aile gauche qui ne sera pas modifiée.

Emplacements probables des camps, des cantonnements, des parcs.

L'investissement une fois accompli, les réserves seront cantonnées dans les villages et hameaux suivants : Massieux Penay et ses abords, la ferme de Camille, les Echerolles, Mionnay, Tramoye, Plettin et Beynost.

Les troupes de 1^e ligne occuperont Neuville, les villages de la Tête Noire, de Montanay, des Echets, la ferme de la Volière et St Maurice de Beynost.

Les piquets s'abriteront dans des petites places d'armes construites à cet objet suivant une ligne allant de Fleurieu à St Martin en passant par la ferme de Michaux,

Le matériel destiné à l'armement des batteries de 1^e position sera dirigé sur bourg par les voies ferrées et la partie sur St André de Corcy par le chemin de fer des Dombes, partie de Montluel par le chemin de fer P.L.M

Le parc de siège sera scindé en deux portions, l'une à Montluel comprenant le matériel et approvisionnements destinés aux batteries de 1^e position du centre et de la gauche et l'autre à St André de Corcy comprenant tout le reste du matériel.

Deux petits parcs seront établis, l'un à Montanay, entre le village et la grange Durand, l'autre à Tramoye au nord du village.

Des petits dépôts intermédiaires de munitions seront aménagés ou construits : 1^e au château de Montanay ; 2^e au pied des pentes qui relie le plateau 306 au marais ; 3^e à l'entrée du ravin de St Maurice.

Emplacements probables des batteries de siège de première et de deuxième position.

Les emplacements des batteries de 1^e position ont été déterminés de façon à satisfaire aux conditions suivantes :

Etre à une distance de 2500 à 3000 mètres des ouvrages de la défense.

Pouvoir être construits à l'abri des vues de l'assiégé.

Etre à proximité des routes et des chemins en assez bon état et communiquant avec la ligne d'investissement afin que l'armement et l'approvisionnement soient suffisamment faciles.

Le matériel destiné aux batteries de première position de la partie ouest du secteur et des environs du village des Echets sera amené par la route nationale de Lyon à Strasbourg qui passe à Saint-André de Corcy, et celui qui est destiné à la partie ouest prendra l'embranchement des Echets à Neuville par Montanay.

La route de Montluel à Tramoye et aux Echets, soit directement, soit par la Boisse, servira à amener tout le reste du matériel destiné aux batteries de 1^{ère} position.

Toutes les batteries se trouvent à proximité de chemins empierrés, qui n'exigeront que de légères améliorations.

Nous admettons que les parcs de siège ont la même composition, qu point de vue du nombre des bouches à feu, de leur calibre et de leur portée que le parc de siège qui paraît être adopté en France.

Le matériel employé pour l'attaque du 2^{ème} secteur se composera de 90 bouches à feu dont 64 pour les batteries de 1^{ère} position.

Le nombre de bouches à feu a été déterminé de façon à être par rapport au nombre de celles de la défense dans la proportion de 1,5 à 1

L'attaque du 2^{ème} secteur qui a pour objectif Vancia et Sermenaz sera principalement dirigée en vue d'occuper la plus tôt possible les hauteurs de la rive droite du Rhône qui peuvent gêner la marche des attaques entre Bron et le fleuve.

Les lignes d'attaque refuseront toujours la droite afin d'être peu ou point en prise aux feux du Mont-D'Or.

Les attaques vers la Saône auront simplement pour but de contrebattre les ouvrages de la défense entre Vancia et cette rivière et les batteries du Mont d'Or ayant action sur les terrains des attaques du 2^{ème} secteur.

Dans cet ordre d'idées, les batteries de 1^{ère} position occuperont les emplacements suivants

N° Bats	Emplacements	Armement	Buts et distances	Obs
a	Dans le parc d'une villa de Prouilleux marquée par des arbres et un mur de clôture	6 canons de 90	Calvain à 4650 mètres Point N° 341 à 4000 m	Maintenu pendant toute la durée de l'attaque
c	Lisière des bois du vieux château	6 canons de 95	Calvain à 4700 mètres Point de 429 à 4300 m	
6	En arrière d'un chemin bordé d'arbres à l'ouest de Montanay	6 canons de 90	Crête de Dardilly à 3500 m Point 429 à.....3800 m	
1	Du coin du chemin de l'Aventurière derrière un jardin planté d'arbres qui le dissimule aux vues du Mont – d'Or	4 canons de 155 lourds	Crête de la Garenne 4 à 5000 m Crête d'Albigny 200 -4000 m Vallon de Boux 3 à 5000 m	
2	En avant du chemin creux de Montanay à Fleurieux	6 canons de 155 lourds	Point 429 à3200 m Montoux à5400 m	
3	Dans un pli du terrain débouchant sur le ruisseau des Echets	4 canons de 120	Sathonay à..... 2400 m Lepinette à2200 m	
4	En avant du chemin de Jabonnet aux Echets	4 canons de 155 lourds	Sathonay à..... 2600 m Lepinette à2400 m	
5	En avant du même chemin	4 canons de 120	Sathonay à..... 2700 m Lepinette à2650 m	

6	<i>Dans l'angle formé par le chemin de fer et le ruisseau aux Echets</i>	<i>6 canons de 155 légers</i>	<i>Vancia face gauche du cavalier à 3100 m</i>	
7	<i>Vers le sommet de la berge Sud du marais</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Vancia plan coupé du Cavalier à 2800 m</i>	
8	<i>En avant de l'ancienne ferme Michaux derrière un bouquet d'arbres</i>	<i>4 canons de 155 lourds</i>	<i>Vancia plan coupé du Cavalier à 2600 m</i>	
9	<i>A 400 mètres à l'est de la batterie 8</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Neyron branche gauche à 2900 m</i>	
10	<i>Sur les pentes est du mamelon 306</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Vancia face droite du Cavalier à 2800 m</i>	
11	<i>A 550 m est du chemin de Rillier aux Echets</i>	<i>4 canons de 155 légers</i>	<i>Vancia face droite du Cavalier à 3300 m</i>	
12	<i>A 100 mètres à l'ouest du chemin de Mas. Rillier et Tramoye</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Neyron branche du milieu à 3300 m</i>	
13	<i>A 300 mètres à l'est du chemin de Mas. rillier à la ferme de Margnolas</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Neyron branche droite à 3300 m</i>	
14	<i>A 150 m au Nord du chemin de Mas. Rillier à Beynost</i>	<i>4 canons de 155 légers</i>	<i>Sermenaz à 3350 m</i>	
15	<i>A 50 mètres au Sud du même chemin</i>	<i>4 mortiers de 27 mm</i>	<i>Sermenaz à 3750 m</i>	

Un certain nombre de ces batteries feront feu pendant toute la durée du siège. Ce sont d'abord les batteries tirant sur le Mont-d'or, a. c. b. 1 et 2.

Pour éviter les feux du 1^{er} secteur, l'attaque n'établira pas de batteries de 2^e position sur sa droite ; les batteries 3. 4 et 5 seront en conséquence également maintenues. Enfin les batteries 8. 11 et 13 le seront en raison de leurs positions particulièrement avantageuses.

Le matériel employé par les batteries de 1^{ère} se décompose ainsi :

<i>Canons de 155 lourds</i>	<i>18 pièces</i>
<i>Canons de 155 légers</i>	<i>14 pièces</i>
<i>Canons de 120</i>	<i>28 pièces</i>
<i>Mortiers de 27mm</i>	<i>4 pièces</i>
<i>Total</i>	<i>64 pièces</i>

Le matériel et les approvisionnements des batteries 7.8.9.10.11.12.13.14 et 15 doivent être dirigés sur Montluel, le reste du matériel et des approvisionnements des batteries de 1^e position et ceux des batteries de 2^e position sur St André de Corcy.

Le matériel des batteries de 2^e position pourra être amené facilement soit par la route de Strasbourg soit par les chemins qui vont de Mas Rillier aux Echets, à Tramoye et à la ferme de Margnolas.

Pour l'amener à destination on trouvera à utiliser les chemins de culture.

Le tableau suivant fait ressortir les emplacements des batteries de 2^e position.

<i>N° Bats</i>	<i>Emplacements</i>	<i>Armement</i>	<i>Buts et distances</i>	<i>Obs</i>
16	<i>à l'ouest du chemin de fer dans un pli de terrain (défilé de Sathonay)</i>	<i>6 mortiers de 22 mm</i>	<i>Vancia, casemate de tir indirect de l'aile gauche à 1690 m</i>	
17	<i>A 125 m N.O de la ferme de Retz</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Vancia enceinte basse flanc gauche à 2000 m</i>	
18	<i>A 100 m S.E de la ferme de Retz</i>	<i>4 canons de 155 légers</i>	<i>Vancia enceinte basse flanc gauche à 1700 m de la caponnière centrale</i>	<i>Ancienne bat : 7</i>
19	<i>A 150 m à l'ouest de la route de Strasbourg</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Tir direct sur la face G et plan coupé du cavalier Tir d'écharpe sur la face droite à1600 m</i>	<i>Ancienne bat : 9</i>
20	<i>Derrière la ferme de Rolagnac contre un chemin creux</i>	<i>6 canons de 155 légers</i>	<i>Tir d'écharpe sur le plan coupé et la face droite du cavalier à1700 m</i>	<i>Ancienne bat : 6</i>
21	<i>A 450 m à l'est de la route de Strasbourg</i>	<i>6 mortiers de 22 mm</i>	<i>Vancia casemate de tir indirect de l'aile droite à 1600 m</i>	<i>Ancienne bat : 10</i>
22	<i>A 200 m au sud du chemin de Vancia à Tramoye</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Vancia enceinte basse flanc droit 1^e partie à 1600 m</i>	
23	<i>A 500 m au nord ouest du Mas Rillier</i>	<i>6 canons de 120</i>	<i>Enceinte basse flanc droit 2^e partie à 200 m Neyron branche G1200 m</i>	
24	<i>En avant du Mas Rillier</i>	<i>4 canons de 120</i>	<i>Neyron à1600 m</i>	<i>Ancienne bat : 12</i>
25	<i>**</i>	<i>4 canons de 155 légers</i>	<i>Neyron à1300 m</i>	
26	<i>En arrière du Mas Rillier</i>	<i>4 canons de 155 légers</i>	<i>Sermenaz à3000 m</i>	<i>Ancienne bat : 14</i>
27	<i>**</i>	<i>4 mortiers de 27 mm</i>	<i>Sermenaz à2900 m</i>	<i>Ancienne bat : 15</i>

Les batteries 16.18.21.23 et 25 seront construites les premières et une fois armées ouvriront leurs feux, les autres qui doivent recevoir du matériel provenant des batteries de 1^e position seront construites et armées successivement.

L'armement des batteries de 2^e position peut se résumer ainsi :

Matériel n'ayant pas encore servi :

<i>Canons de 155 légers</i>	<i>4</i>
<i>Canons de 120</i>	<i>10</i>
<i>Mortiers de 22 mm</i>	<i>12</i>
<i>Total</i>	<i>26</i>

Matériel des batteries de 1^e position reporté en avant :

<i>Canons de 155 légers</i>	<i>10</i>
<i>Canons de 120</i>	<i>16</i>
<i>Mortiers de 22 mm</i>	<i>4</i>
<i>Total</i>	<i>30</i>

Total des bouches à feu employées = 56

A partir de l'ouverture du feu des batteries de 1^e position, l'assiégé cherchera à assurer une ligne de défense intermédiaire entre la ligne des forts récemment construits et l'ancienne enceinte.

Il ne peut songer à conserver le village de Sathonay à cause du ravin de Fontaine situé en arrière : Il établira au contraire la gauche de sa ligne sur le plateau au sud du ravin qui passe derrière l'ouvrage de Sermenaz.

Son principal effort se portera vers la droite, car sur la gauche est flanquée par les pentes du Mont Ceindre.

La ligne sera armée le matériel de réserve soit avec celui qu'on retirera des zones non menacées.

*Des emplacements ont été connus pour 6 batteries aux emplacements A.B.C.D.E.F
Une autre ligne de défense pourra être organisée entre celle de Rillieux et l'ancienne enceinte ; elle aurait sa gauche au hameau du Mont. Choisi, son centre en arrière des Mercières, sa droite vers le point 238.*

Les emplacements des batteries seraient A à B à C à D. L'assiégeant, maître de la première ligne de défense sera certainement obligé de s'emparer de la ville de Rillieux, mais cela fait, il est à peu près certain qu'il ne poursuivra pas dans le secteur, une attaque à pied, attaque qui lui serait fort difficile, tant à cause du resserrement de la presqu'île qu'à cause des feux du Mont d'Or.

De Rillieux il avancera jusque dans la direction du point 290, la gauche de sa ligne, la fortifiera et l'armera de façon à occuper la défense dans le 2^e secteur ; puis il ira avec la plus la plus grande partie de ses troupes passer le Rhône, hors de la portée des feux de Montessuy et se joindra au corps de siège du 3^e secteur pour forcer l'entrée de la ville par Villeurbanne et les Brotteaux.

Attaque et défense du 3^e secteur.

La colonne chargée de l'investissement du 3^e secteur partira de Lagnieu et de la Savoie par Pont de Beauvoisin pour se concentrer de Crémieux à Bourgoin et de là marcher sur les défenses de la rive gauche du Rhône.

De Crémieux par la route départementale de Crémieux à Lyon en passant par Meyzieux, pour aller occuper les plateaux de Meyzieux et de Penas et par les routes départementales passant à Colombier et à St Quentin pour aller occuper le plateau de St Bonnet de Mure. De Bourgoin par St Quentin et les routes départementales d'Héyrieux et de Lagnieu à Givors ; elle ira occuper le plateau de Mions, de Chaponay, le plateau côte 240 au-dessus de Simandre et contourner les hauteurs de la rive gauche du Rhône jusqu'à Givors en se tenant hors de l'action efficace des feux de Millery.

Positions extérieures que la garnison devra occuper et défendre :

La garnison devra se porter au devant de l'ennemi et établir une ligne de défense passant par les hauteurs de Meyzieu Genas, Saint-Priest (point 256) Mions, Chapolin, l'Allemande et Solaize et même organiser une 2^{ème} ligne derrière Meyzieu et Genas passant par Décines et chassieu.

Tous ces villages seront mis en état de défense et reliés entre eux par des tranchées-abris et 7 batteries de campagne derrière des épaulements rapides.

Nous admettrons également que l'assiégé soit obligé de se retirer dans les forts après une lutte qui lui est défavorable.

Cercle d'investissement.

L'armée d'investissement viendra occuper une ligne s'appuyant au Rhône à hauteur du Carreau, passant sur la crête de la Balme jusqu'à l'extrémité du contrefort de Décines qu'elle suivra jusqu'en avant de Chassieu, longeant le chemin de Saint-Priest, contournant le village et le parc du château, passant en avant du château de Mions, du hameau de Chapolin, suivant la route d'Héyrieux à Givors jusqu'à sa rencontre avec celle de

Marennas, se dirigeant de là sur la ferme de Romanelle, puis passant en avant du Grand Chantoire, entourant les hauteurs de l'Allemande et de Saint-Symphorien, traversant l'Ozon et rejoignant le Rhône au pont de Givors par Ternay.

Des batteries de campagne seront placées derrière des épaulements rapides.

Emplacements probables des camps, cantonnements et des parcs :

Une fois l'investissement accompli, les troupes de première ligne seront cantonnées dans les villages de Meyzieu, Charpieux, Décines et Chassieux, Genas, Manissieux, la Fouillouse, Saint Priest, Toussieux et tous les villages de la rive gauche de L'Ozon de Chaponay à Ternay.

Les réserves occuperont Jonage, Pusignan, Azieu, Dormon, Saint-Bonnet, Saint-Laurent de Mûre, Chandieu, Heyrieux, Valencin, Lupinay, Villette, Seyssel, Estressin et Vienne. Tous ces villages sont reliés entre eux par de bonnes routes.

Un pont sera établi à Jons à l'endroit où l'on traverse actuellement le Rhône sur un bac ; il y avait lieu d'améliorer le chemin qui y conduit depuis Nievroz. De Jons, de bonnes routes conduisent à Jonage, de là à Meyzieux, à Pusignan, à Villette et à Janeyrias.

Le parc de siège sera établi entre le ruisseau de Charvas et le chemin de Jonage à Pusignan au nord de la ferme de l'Abbaye. Le matériel sera amené par les voies ferrées jusqu'à Montluel et conduit par Niévroz, Jons et Jonage jusqu'au parc.

Trois petits parcs seront établis à Charpieux, St Priest et Heyrieux. Leurs communications avec le grand parc se feront par les chemins en bon état de St Priest à St Bonnet de Mure et à Pusignan.

On établira en outre un dépôt intermédiaire de munitions à St Bonnet de Mure pour les batteries de St Priest.

Emplacements probables des batteries de siège de Cusset 1° et 2° position.

L'attaque sera ensuite dirigée sur la ligne de Bron Lessignas et Cusset. Elle refusera sa gauche pour être exposée le moins possible aux feux de Corbas. On combinera la marche des attaques des deux rives du Rhône de manière à diriger les attaques rapprochées sur la face et le flanc gauche de Bron et les ouvrages entre Bron et le Rhône.

Le tableau suivant fait ressortir les emplacements, l'armement, la composition et les buts à battre des batteries de première position.

N° Bats	Emplacements	Armement	Buts et distances	Obs
1	Du nord de Molar derrière un retour de contre fort	4 canons de 155 légers	Le Cusset à 4200 m Et Lessignas à 4600 m	*A batteries qui resteront en place
2*	Du dessus de Décines sur un petit couvert de vignes à 100 m en avant du chemin de la Balaudière	4 canons de 155 légers	Lessignas à 4500 m Et le Cusset à	
3*	De Chassieux dans le clos Berliot en arrière de	4 canons de 155 lourds	Bron à 3800 m Et Lessignas	
4*	La crête parallèlement à la rue du village et à 100 m en avant	4 canons de 155 lourds	Bron à 3800 m	
5*	A 100 m en avant de la maison Charbonnier	6 canons de 155 lourds	Bron à 2900 m Et Parilly à 3700 m	
6	A 100 m en avant du chemin de St Priest à la porté à droite des dernières maisons	6 canons de 155 légers	Parilly à 3500 m Et Corbas	
7	Sur le plateau de Chapolin au point côté 235	6 canons de 122 lourds	Corbas à 3400 m	
8	A l'ouest de la Berlaudière	Batterie de Campagne		
9	Au nord de Pierrefitte§.....		
10	Point 185§.....		
11	Entre Décines et les 7 Chemins§.....		
12	Sur la route de Crémieux§.....		
13	Devant Bron à hauteur de M de SP§.....		
14	Au N-E de la maison Charbonnier§.....		
15	A la sortie de St Priest vers Bron§.....		
16	En avant de St Priest chemin Parilly§.....		
17	Dans le clos du Château§.....		
18	A côté du passage à niveau§.....		
19	Au château de Mions§.....		
20	Au point 235 à Chapolin§.....		
21	Au dessus du Grand Chantoir§.....		
22	Route de Marseille point 246§.....		
23	A la maison des religieuses§.....		
24	En avant de Ternay§.....		
25	En avant du chemin de Chassieux	3 canons de 22	Bron à 2100 m	
26	A la maison de St Priest	6 canons de 120	Bron à 2100 m	
27	Sur la capitale	6 canons de 155	Bron à 2100 m	
28	Sur la capitale	3 canons de 22	Bron à 2100 m	
29	Dans le premier coude du chemin de St Priest à Parilly	6 canons de 120 lourds	Corbas à 4000 m	

En résumé les batteries de première position seront armées de 64 pièces à savoir :

*20 canons de 155 lourds
20 canons de 155 légers
18 canons de 120
6 canons de 22*

Total: 64 pièces

Quand l'Artillerie de l'attaque sera parvenue à prendre une grande supériorité de feux sur la défense, elle établira des batteries de 2° position.

A ce moment, la défense modifiera la disposition de son artillerie de manière à soutenir la position attaquée et à combattre les batteries que l'ennemi voudra établir.

Le tableau suivant donne les emplacements des batteries de 2° position.

<i>N° Bat</i>	<i>Emplacements</i>	<i>Armement</i>	<i>Buts et distances</i>	<i>Obs</i>
<i>2</i>	<i>Au de Décines sur un piton couvert de vignes à 100 m du chemin de la Berlaudière</i>	<i>4 canons de 155 légers</i>	<i>Lessignas à4700 m</i>	
<i>3</i>	<i>A Chassieux dans le clot Berliot en arrière de la crête</i>	<i>4 canons de 155 lourds</i>	<i>Bron à3800 m</i>	
<i>4</i>	<i>parallèlement à la vue du village à 100 m en avant</i>	<i>4 canons de 155 lourds</i>	<i>Bron à3800 m</i>	
<i>5</i>	<i>A 100 m en avant de la maison Charbonnier</i>	<i>6 canons de 155 lourds</i>	<i>Bron à2900 m Et Corbas à3800 m</i>	
<i>8</i>	<i>A l'ouest de la Berlaudière</i>	<i>6 canons de 155 légers</i>		
<i>9</i>	<i>Au nord de Pierrefitte</i>		<i>Emplacement pour canons de Campagne</i>	
<i>25</i>	<i>En avant du chemin de Chassieux</i>			
<i>28</i>				
<i>29</i>	<i>Dans le premier coude du chemin de St Priest à Parilly</i>	<i>6 canons de 120</i>	<i>Corbas à3800 m</i>	
<i>30</i>		<i>6 canons de 120</i>	<i>Lessignas à1300 m</i>	
<i>31</i>	<i>Sur le chemin de la poste aux 7 chemins en face</i>	<i>4 canons de 120</i>		
<i>32</i>	<i>De Lessignas et en face de Bron</i>	<i>6 canons de 120</i>	<i>Bron à1000 m</i>	
<i>33</i>		<i>4 canons de 120</i>		
<i>34</i>	<i>Dans la parcelle à droite de Lessignas</i>	<i>3 canons de campagne</i>		
<i>35</i>	<i>Dans la parcelle à gauche de</i>	<i>3 canons de campagne</i>		

	<i>Lessignas</i>		
36	<i>Dans la parcelle à droite de Bron</i>	SS	
37	<i>Dans la parcelle à gauche de Bron</i>	SS	
38	<i>Aux 7 chemins à gauche de 30</i>	4 mortiers de 22 mm	<i>Lessignas à1250 m</i>
39	<i>A droite de 31</i>	SS	<i>Bron à1000 m</i>
40	<i>A gauche de 33 dans une carrière</i>	4 mortiers de 27 mm	<i>Bron à1000 m</i>
41	<i>Dans la parallèle à gauche de la route de Chambéry</i>	2 mortiers de 27 mm	<i>Bron à800 m</i>
42	<i>A l'extrême droite de la parallèle</i>	6 Canons de Campagne	
43	<i>Dans la parallèle aux 7 Chemins</i>	6 Canons de Campagne	
44	<i>"....." ...A gauche du 41</i>	6 Canons de Campagne	
45	<i>A l'extrême gauche de la parallèle</i>	6 Canons de Campagne	
46	<i>Aux 7 Chemins</i>	4 canons de 155 légers	<i>Face droite de Bron</i>
47	<i>En avant du chemin de St Priest à la poste</i>	6 canons de 120	<i>Face et flanc droits de Bron Et Parilly à3700 m</i>
48	<i>Sur un piton de vigne à gauche de la parallèle</i>	6 canons de 155 légers	<i>Face gauche de Bron</i>
49	<i>A gauche des 7 Chemins</i>	8 canons de 120	<i>Lessignas</i>
50	<i>A gauche de la précédente</i>	6 canons de 155 légers	<i>Batteries intermédiaires</i>

Il résulte de ces tableaux que l'assiégeant devra amener devant le 3° Secteur :

*20 canons de 120 légers
 20 canons de 120 lourds
 20 canons de 155 légers
 20 canons de 155 lourds
 6 canons de 22
 8 mortiers de 22 mm
 6 mortiers de 27 mm*

Total = 100 pièces

Nous admettons qu'à partir de ce moment le siège suivra une marche régulière jusqu'à la reddition de Bron.

La chute du fort de Bron donnera à l'assiégeant la ligne de Lessignas Bron et Parilly. Il réunira aussitôt les villages par une parallèle pour lutter contre la deuxième ligne du défenseur et établira ses communications en arrière.

L'assiégé a établi sa 2^{ème} ligne de défense dès l'ouverture du feu des batteries de 1^{ère} position. Cette ligne s'appuyant au village de la Roche, traversera la plaine en avant du hameau de la Femme Morte, passera aux tilleuls en avant de l'asile de Bron, de Montchat et se terminera à l'ouvrage de Cusset.

L'ennemi tout en continuant son attaque sur le Cusset, établira au pied de BRON ET DE Lessivas qui ne se trouvent qu'à 8 kilomètres du centre de la ville, quelques batteries de gros calibre pour bombarder Lyon. Il est bien difficile de prévoir le résultat de ce bombardement, mais dans le cas où il n'amènerait pas la reddition de la place, on continuerait l'attaque de la 2^{ème} ligne de défense jusqu'à ce que l'assiégé soit réduit à se retirer derrière l'ancienne enceinte.

A ce moment le bombardement amènera certainement la reddition de la place.

Opérations dans les 1^{er} et 4^o secteurs

Cercle d'investissement.

La colonne chargée de l'investissement du 1^{er} secteur débouchera sur Anse, Lozanne et l'Arbresle.

Le feu dominant des ouvrages du Mont d'Or, qui jouissent de vues parfaites sur la plaine d'Anse ne permettra pas à l'ennemi de serrer la place dans cette région d'aussi près que dans les autres secteurs.

Un détachement de la colonne qui débouche d'Anse occupe Quincieux, les hameaux de la Chapelle et de Billy avec postes c : d avant sur la voie de Roanne et aux Chères, il se reliera avec un corps de l'autre rive de la Saône au port Bernallin et établira un passage sur l'Azergues au point 180.

La colonne principale suivant la route de Morance, détachera un 2^e Corps de troupe pour occuper Chazay, rétablir les passages et placer des avant-postes sur les hauteurs de Marcilly et à Civrieux. Continuant sa route sur Lozanne le gros consacrera un 3^e détachement à l'occupation des positions au-dessus de Dommartin, Malataverne et Humberts. De Lozanne à Brindas, nœud de route, battu par la défense, que l'investissement ne peut éviter, deux routes parallèles peuvent être suivies par la colonne. Mais la plus rapprochée de la place (route de Charolles, Salvigny, Chassy, Grézieux, Brindas) est, aux environs de Salvigny et à Salvigny même en prise aux feux de la défense. La colonne passera donc par Dorieux et suivant le chemin de Lentilly, détachera du Buvet du Borgniet, les troupes nécessaires pour l'occupation des positions du haut de Salvigny, de Marcy le Loup, l'orme, Bois de l'Etoile, Quincieux. Le restant de la colonne continuant sur Vaugneray, débouchera par les chemins 24, la route de Bordeaux, et le chemin 19 sur Grézieux et Brindas et prendra pied en avant du chemin 30 qui depuis Chassy, peut être considéré comme appartenant à l'investissement. Toutefois, en cas de convois importants, il sera nécessaire de tourner le village de Brindas ce qui peut s'obtenir par l'amélioration de quelques bouts de chemins. Brindas en prise aux feux de deux ouvrages ne peut être considéré que comme avant poste. Les routes d'Anse) Montbrison, de Charolles à Lyon, les chemins de Lozanne à Lentilly, à Marcy le loup à Grézieux, à Brindas, avec le chemin

parallèle de la montagne assurent les communications latérales, une dizaine de bons chemins se dirigeant sur Lyon, les communications du gros aux avant postes.

L'investissement du SUR ouest de la Place, qu'il se fasse par une colonne partant du midi, ou un deuxième corps débouchant d'Anse et passant par L'Arbresle, devra occuper les positions suivantes qui en déterminent le tracé.

Point 314 (Plaisir) en avant de Brindas, mamelon de Feuillade, crêtes des hauteurs de la rive droite du Garon au dessus de Brignais avec occupation de ce village. Il se reliera en aval de Givors à l'investissement du 3^{ème} secteur par l'occupation des contreforts du mont d'Orliénas, de Taluyers, de Montagny de Chassigny et des bois du Montrond, suivant une ligne parallèle au Paron. Les chemins de Brindas à Soucieux, de Soucieux à Saint-Laurent d'Agny et Mornant, de Mornant à Givors, assurent les communications entre les fractions principales, les chemins de Soucieux à Brignais, de Saint-Laurent à Montagny et à Givors, la route de Saint-Etienne et divers chemins accessoires font communiquer les gros aux postes de piquets.

Mornant et Saint-Laurent d'Agny, Lentilly, L'Arbresle, Morance, Lucenay, Anse, Trévoux, sont tout indiqués comme lieux de cantonnement des fractions principales du corps d'investissement.

Il est impossible de préciser les emplacements des parcs en cas d'attaque régulière de l'in des secteurs de la rive droite, ces emplacements dépendant des points de départ des parcs et des moyens de communications qui sont à la disposition de l'ennemi, double élément des plus variables, suivant les événements de la guerre et la nationalité de l'envahisseur.

Positions extérieures que la garnison devra occuper et défendre

Dans le 1^{er} secteur la défense pourrait occuper une 1^{ère} ligne dans le massif montagneux entre la Brévenne, l'Azergues et la Saône, de Cogny à Limas à 25 kilomètres en avant de Lyon. Les troupes seraient organisées en trois détachements ayant chacun leur zone de combat et leur ligne de retraite. Les deux premiers pourront être pourvus chacun de deux batteries, la troisième opérant dans la montagne n'en pourrait guère utiliser

Total cinq batteries mobiles.

La 2^{ème} ligne s'appuie au Verdun et s'étend par les Humberts, haut de Salvigny, Lentilly et Fleurieux jusqu'à la vallée de la Brévenne.

Dans le 4^{ème} secteur, si les attaques se prononcent de ce côté, le cours du Giers est préalablement défendu de Rive de Giers à Givors, puis en deuxième ligne sous la protection du fort de Millery, la pointe de la presque île qui regarde Givors, avec la route Saint Etienne comme route principale de retraite et Vourles comme pont à occuper en dernier lieu. Il sera difficile dans un pays aussi tourmenté d'utiliser avantageusement plus de cinq batteries.

C'est à ce total que nous évaluons le nécessaire de la défense extérieure des 1^{er} et 4^{ème} secteurs. Il paraît d'ailleurs suffisant en égard au chiffre de la garnison pour les opérations actives qu'on pourra tenter de ce côté de la place pendant le siège.

Chapitre V

Considérations qui motivent le choix et le mode d'emploi des bouches à feu entrant dans la composition de l'armement proposé.

2ème Arrondissement (2^e et 3^e secteurs)

Nous voyons, d'après ce qui précède, que l'ennemi choisira probablement ses points d'attaque dans les 2^{ème} et 3^{ème} secteurs et que par suite les ouvrages de première ligne de ces secteurs devront être armés de calibres assez puissants pour contre battre avec chance de succès les positions à 3 ou 4000 mètres que l'ennemi a intérêt à occuper.

Les forts de Vancia, Bron, Corbas et Feyzin doivent donc être pourvus d'un armement de premier ordre afin de pouvoir lutter avec avantage contre les meilleures bouches à feu de siège des artilleries étrangères ; par suite ces ouvrages ne devraient être armés que de pièces de 155 et de 120. Mais comme ils possèdent déjà un grand nombre de pièces de 138 qui, vu leurs qualités peuvent encore être utilisées, nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'insister sur leur remplacement.

En conséquence nous proposons l'armement suivant :

Fort de Vancia _ 46 bouches à feu

9 canons de 155

17 canons de 138

6 canons de 12 de campagne *Pour le flanquement*

6 mitrailleuses *des fossés*

2 mortiers rayés de 22 mm

4 mortiers lisses de 27 mm

2 mortiers lisses de 22 mm

Fort de Bron _ 46 bouches à feu

11 canons de 155

15 canons de 138

6 canons de 12 de campagne *Pour le flanquement*

6 mitrailleuses *des fossés*

3 mortiers rayés de 22 mm

3 mortiers lisses de 27 mm

2 mortiers lisses de 22 mm

Fort de Corbas _ 25 bouches à feu
 8 canons de 155
 5 canons de 138
 3 canons de 12 de campagne *Pour le flanquement*
 5 mitrailleuses *des fossés*
 2 mortiers lisses de 27 mm
 2 mortiers lisses de 22 mm

Fort de Feyzin _ 48 bouches à feu
 9 canons de 155
 19 canons de 138
 6 canons de 12 de campagne *Pour le flanquement*
 6 mitrailleuses *des fossés*
 2 mortiers rayés de 22 mm
 4 mortiers lisses de 27 mm
 2 mortiers lisses de 22 mm

Les batteries annexes qui sont également destinées à agir à grandes distances et à lutter contre les meilleures bouches à feu devront aussi recevoir un armement de premier ordre.

Batterie de Sathonay8 canons de 138
Batterie de Sermenaz.....7 canons de 120, 1 mortier rayé de 22 mm
Batterie de Lessignaz.....7 canons de 120
Batterie de Parilly.....7 canons de 120

Nous proposerons pour les batteries de circonstance des pièces de 95, douées d'une grande justesse et de plus de mobilité ; sauf pour la batterie de Neyron, qui étant appelée à jouer un grand rôle dans la défense du 2^e secteur a besoin d'une bouche de feu plus puissante ; nous l'armerons avec du 120.

Batterie se St Louis de Fontaine.....4 canons de 95
Batterie de Neyron.....8 canons de 120
Batterie du Cusset.....12 canons de 95
Batterie de Vénissieux.....8 canons de 95
Batterie de Latour.....4 canons de 95

Quand à la ligne de Caluire Montessuy qui est destinée servir de 3^e ligne de défense entre Rhône et Saône nous proposons de l'armer de bouches à feu moins puissantes prises dans les nouveaux forts où elles sont insuffisantes.

Caluire _ 15 bouches à feu
3 canons de 24 de place
2 canons de 12 de place
4 canons de 12 de campagne
2 obusiers de 16 lisses
2 mortiers lisses de 22 mm
2 mortiers lisses de 15

Nouvelle enceinte _ 7 bouches à feu
2 canons de 24 de place
1 canons de 12 de place
4 obusiers de 16 lisses

Montessuy _ 24 bouches à feu
4 canons de 24 de place
4 canons de 12 de place
8 canons de 12 de campagne
2 obusiers de 16 lisses
2 mortiers lisses de 22 mm
4 mortiers lisses de 15

Nous avons jugé inutile de donner un armement aux anciens forts de la rive gauche du Rhône qui n'ont pas de vue sur la campagne ; nous ne demandons pour ces ouvrages que des pièces de campagne (obusiers lisses de 16) pour repousser les attaques par surprise.

3ème Arrondissement (1^e et 4^e secteurs)

Bien que certaines circonstances puissent surgir qui conduisent l'ennemi à diriger ses attaques contre les 1^{ers} et 4^{ème} secteurs, cette zone de la défense n'est pas considérée comme point d'attaque probable.

On doit donc dans la détermination de l'armement de ceux des ouvrages de la zone qui n'ont pas d'action sur les attaques, tenir compte de la possibilité d'un désarmement partiel. Nous allons successivement examiner les divers groupes d'ouvrages.

1^{er} Ouvrage du Mont-d'Or

La situation isolée du massif du Mont-d'Or et l'altitude de ses sommets donnent aux ouvrages qui les couronnent des vues lointaines et les avantages que l'on accorde au commandement. Ils exercent une action efficace pour contrarier et reculer l'investissement sur tout le pourtour du massif.

Les uns ont des vues favorables sur les attaques contre Sathonay et Vancia ? Les autres commandent les routes de Paris qui débouchent sur Vaise, la Saône, les voies ferrées. Il y a bien des chances pour qu'ils soient contrebattus énergiquement, en raison même de la gêne qu'ils causeront à l'ennemi.'

Une semblable position, d'accès d'ailleurs très difficile doit être pourvue d'un armement de premier ordre. C'est ce qu'ont compris les officiers chargés de la déterminer en 1873. Mais cet armement ; constitué à une époque de transformation de l'artillerie où l'on devait avant tout utiliser les ressources existantes, ne peut être considérée que comme un armement de transition et doit être refondu.

Il se compose de canons de 16 R, de 24 R, de 138 ;

En admettant qu'on prit les points au plus bas suivant la plongée et la chose n'est même pas possible, les canons de 16 et de 24 du Verdun frapperaient le sol entre 1500 et 1800m., c'est-à-dire à des distances où leur tir n'est déjà plus très précis. L'inconvénient d'une zone privée de feu tient à la nature des lieux, L'artillerie ne peut que l'amoindrir par l'emploi du tir indirect et la bonne observation des coups, le choix du calibre n'y fait rien. Mais il importe que l'action en avant de cette zone soit satisfaisante et l'armement doit être amélioré.

Le tir devant en général être exécuté sur des buts lointains, il faut que l'effet balistique ait une certaine puissance afin de compenser par l'effet obtenu les moindres chances d'atteindre. D'autre part si l'on occupe les points les plus favorables de la position, il existe plusieurs emplacements, où, suivant les événements d'un siège, des pièces seraient plus avantageusement placées que dans les ouvrages mêmes ; des déplacements sont donc à prévoir.

D'après cela, c'est entre les calibres de 155, 120, 95 suivant les positions et les objectifs que le choix devrait s'exercer. Mais les ouvrages sont pourvus d'un certain nombre de canons 138, pièce qui ne manque pas de qualités ; on ne peut insister sur leur emplacement. Comme conséquence de ce qui précède, nous proposons l'armement suivant :

Mont VERDUN

3 canons de 155, lourds, pour battre le secteur de 120° en avant du Saillant

13 canons de 120, face et flancs

3 canons de 138, à la gorge, flanquement du Marcel et du Montoux

2 mortiers lisses de 27

2 mortiers rayés de 220

Flanquement avec 6 canons R, de camp de 12 et 6 mitrailleuses

Batterie basse 3 canons de 138 pour les 5 emplacements ménagés

Batterie des carrières 6 canons de 138 pour les 6 emplacements ménagés

Batterie du Marcel, 8 emplacements, chiffre hors de proposition avec le rôle de l'ouvrage ; 6 canons de 95 susceptibles de déplacements.

Batterie du Montoux 2 canons de 120 pour 3 emplacements ménagés

Batterie de la Frêta, action sur les attaques contre Vancia 8 canons de 120 et un mortier R de 22, 2 mortiers de 22

Tous ces ouvrages sont terminés

La batterie d'Albigny à construire lors de la mobilisation au point 429 a une action peut être plus importante que celle de la Frêta, 6 canons de 120 à prendre dans la réserve générale. Pour les batteries du moment de la Garenne et du Calvaire 5 canons de 7 à prendre dans la réserve générale.

2^{ème} ligne de défense du Mont-d'Or à l'Izeron

Entre le Mont-d'Or et l'Izeron à partir de la dépression de terrain où est bâti le village de Tassin, le terrain se relève en une série de branches d'éventails qui s'appuient au massif lyonnais sauf du côté de Dardilly où la pente s'infléchit pour retomber sur l'Azergues. Ces branches constituent une suite de longs plateaux qui descendent sur Lyon par ressauts successifs en se rétrécissant de lus en plus, et sont tous parcourus par d'excellentes routes convergeant sur Tassin. Ils sont séparés les uns des autres par des ravins profonds, étroits et formant des couverts dangereux.

L'attaque rencontrait de ce côté bien des conditions favorables, mais elle suppose à l'ennemi une situation incontestée, sur le territoire de l'est et du centre, et n'est pas dans les choses probables. On pourrait craindre plutôt un coup de main du corps d'investissement en vue d'arriver à l'occupation de positions favorables à un bombardement l'artillerie légère.

La défense de cette zone s'appuiera sur deux ouvrages flanqués eux-mêmes par le Mont-D'or ou le Bruissin, l'un au Paillet, l'autre dans les environs de Montcelard, et sur une série de batteries en arrière des ravins de Charbonnières et des Planches. Ces ouvrages ne seront vraisemblablement construits qu'à la mobilisation.

Leur armement ressortit à la réserve générale. L'importance, le nombre, l'éloignement des positions à contrebattre exigent qu'il se compose de bouches à feu de précision et d'une certaine puissance. Les hauteurs de Dommartin, le village de Sathonay, la route de Salvagny à Prévieux, doivent être disputés sans trêve à l'investissement et une bonne artillerie est nécessaire à cet effet.

On propose le calibre de 120 pour le Paillet, 14 canons de 95 pour l'ouvrage de Montcelard, 8 canons de 7 de campagne pour les batteries intermédiaires. 13 canons

3^o Fort du Bruissin et batteries annexe.

Le Bruissin est le point central de la défense de la rive droite de la Saône ; sans grande chance de subir un siège, il contrariera la droite de la tentative par la trouée de Montcelard en battant la route de Bordeaux et les positions qui la bordent ; ou sur la gauche d'une attaque contre les lignes du Sud-ouest en contrebattant les hauteurs dangereuses de la rive

gauche du Garon, son action est des plus importantes contre l'investissement auquel il disputera le nœud des routes de Brindas ;

On propose un armement de 14 canons de 120 pour le fort avec 8 pièces de flanquement, 2 mortiers lisses pour battre les couverts voisins, et 1 mortier rayé contre Brindas, Craponne et Saint-Genis-les-Ollières plus 4 canons de 120 pour l'annexe.

4° Ouvrages du Sud-Ouest,

Chaponost, (Clos Roux) l'Orme, Côte Lorette, Montcorin, Champvillars, batterie du moment du Damette.

Tous ces ouvrages qui établissent la correspondance entre le Bruissin et les défenses de l'autre rive du Rhône, peuvent avoir à soutenir une lutte d'artillerie contre des positions de valeur comparable sinon supérieure à celles de la défense, les hauteurs de Brignais, le plateau de Vourles, les positions de Vernaison et même de Charly. Les deux dernières ont de plus une certaine action sur les attaques contre Feyzin.

On propose l'armement suivant

<i>Chaponost</i>	<i>7 canons de 120</i>	<i>2 mortiers lisses</i>
<i>L'Orme</i>	<i>7 canons de 120</i>	<i>2 mortiers lisses</i>
<i>Côte de Lorette</i>	<i>8 canons de 120</i>	<i>2 mortiers lisses (4 canons de flanquement)</i>
<i>Montcorin</i>	<i>11 canons de 138</i>	<i>2 mortiers lisses</i>
<i>Champvillars</i>	<i>7 canons de 120</i>	<i>1 mortier lisse</i> <i>1 mortier R de 22</i>
<i>Damette</i>	<i>5 canons de 95 (à prendre dans la réserve générale)</i>	

5° Fort avancé de Millery

Ce fort, point d'appui de la défense active du côté du Midi, établi en vue d'interdire à l'ennemi les passages de Givors, outre cette action défensive aura à soutenir la lutte soit contre les hauteurs du Garon soit contre celles de Solaize et Sérézin de l'autre côté du Rhône, peut-être contre les deux à la fois, et enfin contre les positions dominantes de Millery, si l'ennemi veut enlever le fort.

On propose un armement de 4 canons de 155 légers et 2 canons de 120 pour la face qui regarde Givors, 3 canons de 120 pour chacune des faces qui regardent le Rhône ou le Garon et 2 mortiers rayés de 220

On admet que quand le siège sera tenté, le rôle offensif de la face qui regarde Givors aura cessé et qu'une partie de son armement devenu sans objet sera reportée sur la face opposée.

On propose d'ajouter à cet armement 4 canons de 7, à placer suivant les besoins ; et enfin 12 canons de flanquement et 7 mortiers lisses dont 3 de 15

6° Forts de l'enceinte

Le rôle des forts de l'enceinte et de l'enceinte elle-même, est difficile à préciser, quelque soit le point d'attaque. Ce qu'on peut dire, c'est que le bombardement de Lyon sera évidemment tenté dès qu'il sera possible, et que l'on s'abuserait en espérant que l'ennemi consentira à user son temps et ses ressources dans un siège régulier, des lignes successives, alors qu'il lui sera loisible de recourir à ce procédé plus expéditif et moins périlleux. On a donc étudié l'armement de la dernière ligne de défense avec la préoccupation :

1° de battre au loin les positions d'où un premier bombardement pourrait être tenté :

2° de battre efficacement les lignes de défenses intermédiaires dont l'occupation par l'ennemi ayant pour conséquence un bombardement à petite distance, doit être reculée le plus possible.

3° enfin, d'assurer le flanquement et de battre les travaux d'approche si l'ennemi est contraint à les exécuter.

La place dispose d'un nombreux matériel des anciens modèles encore en servie, assez bien approvisionnées, qui serait insuffisant en première ligne, et qui a sa place marquée dans les forts de l'enceinte. Ce matériel aux distances où s'effectuera le bombardement n'aura plus une grande justesse. Aussi n'a-t-on pas hésité à forcer le nombre de bouches à feu de gros calibre, en vue d'obtenir sur certains points une concentration et une puissance de feux qui puissent suppléer au défaut de précision du tir.

Batteries mobiles

On a reconnu au chapitre IV, qu'il y avait nécessité d'appuyer la défense des positions par 15 batteries mobiles, savoir : 7 dans le 3^e secteur, 3 entre Rhône et Saône et 5 dans le 1^{er} et 4^e secteurs. Indépendamment de ces 15 batteries qui ont un emploi immédiat, il paraît indispensable de constituer une réserve de 5 batteries pour parer à toutes éventualités.

Ces 5 batteries formant réserve, comprendraient :

Une batterie de 80 de montagne destinée spécialement à renforcer la défense dans les terrains fort accidentés de la rive droite de la Saône, en occupant des points que les batteries de campagne ne pourraient aborder et 4 de canons à balles qui suppléeraient en bien de circonstances les feux d'infanterie.

Soit un total de 20 batteries.

Les dépêches ministérielles n'ayant pas attribué à la défense de la place jusqu'à ce jour que 15 montées ou de sortie, savoir :

Armée active.....7 batteries du 36^e régiment de sortie

13^e régiment territorial.....6^e, 7^e, 8^e, 11^e batteries montées

d'artillerie.....9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 batteries de sortie

Il en résulte qu'il y aurait bien de pourvoir de personnel les 5 batteries de la réserve, savoir :

1 batterie de 80, de montagne et 4 batteries de sortie.

Armement de sûreté.

L'armement de sûreté a été déterminé en vue de tenir l'ennemi à de grandes distances pendant la période d'investissement et de permettre à la défense l'occupation des positions extérieures.

En raison de la position en 2^e ligne de la place de Lyon, la nécessité de la mise en batteries des bouches à feu de sûreté est contestable et justifierait difficilement les dépenses d'entretien du matériel qui en résulteraient.

Le tableau de cet armement doit être considéré comme un tableau d'ordre à consulter pour les préparatifs et les dispositions de l'état de paix et pour la mise en un premier état de défense quand l'ordre en sera donné.

Chapitre VI

Composition de la garnison d'Artillerie ; motiver avec le plus grand soin les modifications que l'on jugerait utile d'apporter aux décisions déjà prises relativement à l'effectif du personnel de l'Artillerie.

L'effectif des troupes de l'Artillerie, la mobilisation effectuée, affecté au service des bouches à feu de la défense fixe est de 4950 hommes à savoir :

Organismes	Officiers	Troupe
Etat Major	19	17
1 batterie principale et 1 bis du 16 ^e d'Artillerie	8	600
1 batterie principale et 1 bis du 13 ^e d'Artillerie	8	600
La moitié de la 8 ^e batterie bis du 36 ^e d'Artillerie	2	150
5 ^e , 7 ^e et 8 ^e batteries bis du 36 ^e d'Artillerie	12	900
1:2:3:4 et 5 batteries du 13 ^e territorial	20	1500
3:7 et 10 ^e batteries à pied du 14 ^e territorial	12	900
7 ^e batterie à pied du 7 ^e territorial	4	300
Totaux	85	4950

Le nombre total des bouches à feu demandées pour la défense fixe est de 708.

De la comparaison du nombre de bouches à feu et de l'effectif des troupes d'Artillerie précitées, il résulte que l'on aurait en moyenne sept canonniers par pièce. Cette moyenne

n'est point suffisante et il est à désirer qu'elle soit portée à huit canonniers par bouche à feu pour les motifs suivant :

La durée du siège dépendra principalement de la résistance de la première ligne.

Les ouvrages qui forment cette première ligne sont éparpillés sur un périmètre de 60 kilomètres ; ils sont généralement fort éloignés les uns des autres et ne se flanquent qu'à de grandes distances. Quoique la ceinture doive être complétée ou renforcée par les ouvrages du moment spécifiés et probablement par un certain nombre de batteries supplémentaires, il est certain que l'ennemi, tout en menant des attaques régulières sur la portion de la ligne de défense prise pour objectif, fera des diversions soit par des attaques de vive force, soit par des pointes sur les secteurs situés en dehors des attaques régulières.

Ces diversions seront fréquemment répétées et elles auront plus de chance de succès si la défense est obligée de renforcer les pointes d'attaque en matériel et principalement en hommes aux dépens de la garde et de la défense des secteurs précités qui généralement sont situés en terrain accidenté et coupé de ravins.

La défense devra donc pendant une longue période maintenir sur les secteurs hors des attaques régulières des troupes suffisantes pour le service des bouches à feu et la défense active de la ligne.

Si on considère en outre qu'on devra organiser en permanence dans chaque ouvrage, un atelier de chargement et de confection de munitions de 6 à 12 canonniers selon son importance et que dans un siège de longue durée, on a tout intérêt à ménager la santé des hommes en leur accordant les temps de repos réglementaires.

On admettra qu'une moyenne de huit canonniers par bouche à feu n'est que suffisante et que toute moyenne plus faible amènerait à augmenter le nombre des auxiliaires et ce aux dépens de la défense active.

Par suite le nombre de canonniers nécessaires serait de 708 multiplié par 8 ou de 5664, l'existant étant de 4950, il y aurait un manquant de 714 hommes, soit de deux batteries et demie à plier.

Chapitre VII

Approvisionnements des poudres nécessaires ; indication sommaire des ressources à utiliser ou à créer pour leur emmagasinement.

2ème Arrondissement

Calcul des poudres nécessaires aux 267 bouches à feu portées sur le tableau d'armement de cet arrondissement.

<i>Pièces</i>		<i>Poudres nécessaires</i>
<i>Nombre</i>	<i>Calibres</i>	<i>kilogrammes</i>
37	155	250 120
21	120	101 640
64	138	258 560
9	24 de place	24 660
10	12 de place	9 200
4	12 de siège	3 280
35	12 de campagne	25 200
25	Obusiers de 16 lisses	8 750
8	Mortiers rayés de 22	5 400
13	Mortiers lisses de 27	19 500
12	Mortiers lisses de 22	5 760
6	Mortiers de 15	1 200
23	Mitrailleuses (pour mémoire)	
267 bouches à feu	Total	761 870
	Déchets 1/20	38 093
	Total	799 963 kg

L'arrondissement disposera des magasins à poudre suivants :

- Enceinte

1 magasin Caluire (en construction).....46 250 kg
 1 magasin Montessuy.....81 450 kg
 1 magasin Bel Air).....45 000 kg

- Ouvrages de 1^e ligne

2 magasin Vancia.....146 000 kg
 2 magasin Bron.....152 000 kg
 2 magasin Feyzin.....156 000 kg
 1 magasin Corbas (en construction).....73 000 kg
 1 magasin Sathonay (en construction).....31 096 kg
 1 magasin Sermenaz (en construction).....31 096 kg
 1 magasin Lessignas (en construction).....31 096 kg
 1 magasin Parilly (en construction).....31 096 kg

Total

892 084 kg

3ème Arrondissement

Calcul des poudres nécessaires aux 256 bouches à feu portées sur le tableau d'armement de cet arrondissement.

Pièces		Poudres nécessaires
Nombre	Calibres	kilogrammes
7	155	47 320
84	120	406 560
32	138	
14	24 de place et siège	38 360
6	95	11 580
4	7	4 600
24	12 de place	22 080
7	12 de siège	5 740
32	12 de campagne	23 040
7	Mortiers rayés de 22	47 250
1	Mortier lisse de 32	1 500
7	Mortiers lises de 27	10 500
10	Mortiers lisses de 22	4 800
3	Mortiers de 15	600
18	Mitrailleuses (pour mémoire	
256 bouches à feu	Total	753 210
	Déchets 1/20	37 660
	Total	790 870 kg

L'arrondissement disposera des magasins à poudre suivants :

- Enceinte

1 magasin à St Foy 67 000 kg
 1 magasin à St Irénée 65 000 kg
 1 magasin à Loyasse 72 750 kg
 2 magasin à la Duchère dont un en construction..... 135 000 kg
 2 magasins au Verdun..... 160 000 kg

- Magasins en construction

2 au Bruissin ; 1 à Cote Lorette ; 1 à Montcorin ; 1 Champvillars. ... 208 800 kg

- Magasins projetés

2 à Millery ; 1 à Clos Roux ; 1 à l'Orme..... 203 200 kg

Total..... 919 350 kg

Calcul des poudres nécessaires aux bouches à feu de la réserve générale

<i>Pièces</i>		<i>Poudres nécessaires kilogrammes</i>
<i>Nombre</i>	<i>Calibres</i>	
48	120	232 320
77	95	148 610
18	7	20 700
6	12 de campagne	4 320
8	Mortiers lisses de 22	3 840
22	Mortiers de 15	4 400
6	Mitrailleuses (pour mémoire	
185 bouches à feu	Total	414 190
	Déchets 1/20	20 710
	Total	434 900

Résumé

Poudres nécessaires :

2^e Arrondissement 799 663 kg

3^e Arrondissement 790 870 kg

<i>Réserve générale</i>	<i>434 900 kg</i>
<i>Total</i>	<i>2025 733 kg</i>

La place pourra loger dans le :

<i>2^e Arrondissement</i>	<i>892 084 kg</i>
<i>3^e Arrondissement</i>	<i>919 350 kg</i>
<i>Total</i>	<i>1811 434 kg</i>

Il restera donc à loger 214 299 kg de poudre. Nous proposons pour l'emmagasinement de cet excédent de construire dans l'enceinte projetée sur la rive gauche du Rhône, trois magasins à poudre.

*L'approvisionnement des cartouches à loger est de :
(Ordre ministériel du 29 Septembre 1879)*

*30 533 838 cartouches modèle 1874 et 545 472 cartouches modèle 1873 pour revolver.
Où 31 079 310 cartouches modèle 1873 ou 1874.*

2^e Arrondissement

On pourra loger dans les magasins de :

<i>St Jean</i>	<i>4 260 000</i>
<i>Caluire</i>	<i>1 600 000</i>
<i>Montessuy</i>	<i>2 220 000</i>
<i>Vancia</i>	<i>1 000 000</i>
<i>Bron</i>	<i>2 000 000</i>
<i>Feyzin</i>	<i>1 000 000</i>
<i>Corbas</i>	<i>1 000 000</i>

Soit un total de : 13 060 000 cartouches Modèle 1873 ou 1874

3^e Arrondissement

On pourra loger dès à présent :

<i>Dans le magasin de temps de guerre de Ste Foy</i>	<i>1 100 000</i>
<i>“ “ du petit Ste Foy</i>	<i>2 000 000</i>
<i>“ “ de Vaise</i>	<i>80 000</i>
<i>Au fort du Mont Verdun</i>	<i>1 000 000</i>

Et ultérieurement :

*Dans les magasins du temps de guerre de la Duchère
(Après réparation des chapes qui laissent filtrer l'eau
et les fermetures)* *4 000 000*

*Dans le magasin du temps de guerre de Ste Irénée
(Après évacuation des gargousses de 138 sur l'ouvrage
de Montcorin 'non terminé').* *2 500 000*

*Dans les magasins du Bruissin, de Montcorin,
Champvillars, Côte Lorette* *1 500 000*

Total..... 12 900 000

Soit un total de : 12 900 000 cartouches Modèle 1873 ou 1874

*La place de Lyon pourra donc emmagasiner 25 960 000 cartouches modèle 1873 ou 1874.
Par suite il resterait à loger 5 119 310 cartouches.*

*Nous proposons pour l'emmagasinement de cet excédent de construire, soit à la Mouche,
soit dans l'enceinte projetée sur la rive gauche du Rhône, un ou deux magasins de
munitions pouvant contenir environ 5 200 000 cartouches.*

Lyon le 30 Septembre 1879

Le commandant de l'Artillerie

Le chef du Génie

Le Directeur d'Artillerie

Le Directeur du Génie

Réalisation du dossier Raphaël PALLAS